7498

COMMUNAUTE DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

PROCES VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 06 JANVIER 2014

Le six janvier deux mille quatorze, à 16 heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Dronne et Belle située à Champagnac de Bélair « Avenue Fernand Beyney ».

<u>Date de la convocation</u> : 20 décembre 2013 <u>Conseillers communautaires en exercice</u> : 85

Etaient présents les conseillers communautaires suivants : 74

ARRIVÉE LE

2 1 JAN. 2014

SOUS PREFECTURE
24300 NONTRON

Mesdames et Messieurs Jean-Luc AlMONT, Olivier ALEXELINE, Catherine ALLAIN, Marc AUGUSTIN, Alain BEAUX, Guy BEBOT, Raymond BOUCAUD, Françoise BOUSSARIE, Pascale BOUSKELA, Gabriel BOUTAUDOU, Jacky BOYER, Pierre BREJASSOU, Guy BRETHONNET, Dominique BRUN, Jean CANDEL, Georges CAPACZIS, Anita CATUSSE, Maurice CESTAC, Olivier CHABREYROU, Raymond CHANCEAU, Gaston CHAPEAU, Eric CHARRON, Marc CHASTENET DE GIRY, Jean-Pierre CHATEAUREYNAUD, Didier CHEYRADE, Etienne CLAESEN, Anne-Marie CLAUZET, Gérard COMBEALBERT, Jean-Paul COUVY, Philippe de COURCEL, Bernard de MONTETY, Raymond DEPREZ, Claude DUBOURVIEUX, Michel DUBREUIL, Nicolas DUSSUTOUR, Guy DUVERNEUIL, , Christian FAGET, Marie-Annick GAUDOUT, Serge GAY, Alain GOURIER, Jean-Pierre GROLHIER, Bernard JEAN, Thierry JEAN, Jean-Jacques LAGARDE, Christophe LASJAUNIAS, Alain LAVAUD, Jean-Noël LEFRANC, Jean-Marie MARCHAND, Monique MARSAT, Claude MARTINOT, Jean-Jacques MARTINOT, Christian MAZIERE, Bernard MAZOUAUD, Pascal MAZOUAUD, Francis MILLARET, Bernard NABOULET, Jean-Michel NADAL, François NEGRIER, Pierre NIQUOT, Alain OUISTE, Jean-Claude PASSELERGUE, Alain PEYROU, Anne-Marie POUZERGUES, Monique RATINAUD, Jean-Claude ROUGIER, Nicole ROUSSARIE, Claude SECHERE, Jean-Pierre SICARD, Jean-Pierre SOUSSENGEAS, Jacques TALLET, François THOMAS, Fabienne THORNE, Roger Pierre VARAILLON, Jérôme VILISQUES

Etaient absents (excusés): 11

Messieurs et Mesdames Jacky CESSAT, Jean-Claude FAGETE, Arnaud GALY, Catherine GLANGETAS, Gérard GUZZO, Francis LACOURARIE, Jean-Claude MARIAUD, Jean-Robert RAVON, Francis REVIDAT, Jean-Pierre ROLAND, Line SIMON

Madame Catherine GLANGETAS a donné pouvoir à Monsieur Jean-Jacques LAGARDE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Roger Pierre VARAILLON, doyen d'âge de l'Assemblée.

Il accueille les conseillers communautaires et installe le conseil de la communauté de communes Dronne et Belle suite à l'arrêté préfectoral n°2013-365-0011 du 31 décembre 2013

modifiant l'arrêté n°2013-147-0009 du 27 mai 2013, portant création de la communauté de communes Dronne et Belle.

En application de l'article L 2121-15 du CGCT, il invite l'Assemblée à désigner un secrétaire de séance.

Monsieur Nicolas DUSSUTOUR est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

1. Installation du Conseil Communautaire

Avant de donner la parole au doyen d'âge, Monsieur Olivier CHABREYROU rappelle que par courrier en date du 15 octobre 2013, Monsieur Le Préfet de la Dordogne indique qu'en ce qui concerne le conseil communautaire qui sera mis en place durant la période transitoire du 01 janvier 2014 aux élections municipales, la majorité des communes a voté pour la prorogation du mandat des délégués des communautés fusionnées conformément à l'article 34 de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013.

Monsieur Roger Pierre VARAILLON donne lecture de la composition du Conseil Communautaire et proclame les membres du Conseil cités ci-dessous (titulaires et suppléants) installés dans leur fonction.

Voici la liste des membres titulaires et des membres suppléants :

Membres titulaires
AIMONT Jean-Luc
ALEXELINE Olivier
ALLAIN Catherine
AUGUSTIN Marc
BEAUX Alain
BEBOT Guy
BOUCAUD Raymond
BOUSSARIE Françoise
BOUSKELA Pascale
BOUTAUDOU Gabriel
BOYER Jacky
BREJASSOU Pierre
BRETHONNET Guy
CANDEL Jean
CAPACZIS Georges
CATUSSE Anita
CESSAT Jacky
CESTAC Maurice
CHABREYROU Olivier
CHANCEAU Raymond
CHAPEAU Gaston
CHARRON Eric
CHASTENET DE GIRY Marc
CHATEAUREYNAUD Jean-Pierre
CHEYRADE Didier
CLAESEN Etienne
CLAUZET Anne-Marie



COMBEALBERT Gérard
COUVY Jean-Paul
De COATPONT Christiane
De COURCEL Philippe
De MONTETY Bernard
DEPREZ Raymond
DUBOURVIEUX Claude
DUBREUIL Michel
DUSSUTOUR Nicolas
DUVERNEUIL Guy
DUVERNEUIL Max
FAGET Christian
FAGETE Jean-Claude
GALY Arnaud
GAUDOUT Marie-Annick
GAY Serge
GLANGETAS Catherine
GOURIER Alain
GROLHIER Jean-Pierre
GUZZO Gérard
JEAN Bernard
JEAN Thierry
LACOURARIE Francis
LAGARDE Jean-Jacques
LASJAUNIAS Christophe
LAVAUD Alain
LEFRANC Jean-Noël
MARCHAND Jean-Marie
MARIAUD Jean-Claude
MARSAT Monique
MARTINOT Claude
MARTINOT Jean-Jacques
MAZIERE Christian
MAZOUAUD Bernard
MAZOUAUD Pascal
MILLARET Francis
NABOULET Bernard
NADAL Jean-Michel
NEGRIER François
NIQUOT Pierre
OUISTE Alain
PASSELERGUE Jean-Claude
PEYROU Alain
POUZERGUES Anne-Marie
RATINAUD Monique
RAVON Jean-Robert
REVIDAT Francis
ROLAND Jean-Pierre
ROUGIER Jean-Claude
ROUSSARIE Nicole
SECHERE Claude
SICARD Jean-Pierre

ARRIVÉE LE
2 1 JAN. 2014
SOUS PREFECTURE
24300 NONTRON

SIMON Line	
SOUSSENGEAS Jean-Pierre	
THOMAS François	
THORNE Fabienne	
VARAILLON Roger Pierre	
VILISQUES Jérôme	

Membres suppléants
BAYLET Angel
BLANCHARD Nicolas
BERSAC Jean-François
BOUFFIER Gilles
BOURDAT Elise
BRANDY Pascal
BRUN Dominique
CATINAUD Michel
CHABAUD Thierry
CHRETIEN Sophie
DAUPHIN Bruno
DAVRIL Xavier
DEMEULENAERE Eric
DESJARDINS Martine
DUCHANGE Michel
DUVERNEUIL Corinne
FAYE Gérard
FAYE Jean-Jacques
FREMONT Laurence
GAUDOU Fernand
GAUTIER Agnès
GAY Yvette
GIRAUDEAU Joël
GOUT-DISTINGUIN Malaurie
HERAUT Bernadette
JARDRY Brigitte
LAFORET Maryvonne
LANDAIS Anémone
LASMESURAS Jean-François
LEGAY Arlette
LIZARD Jean-Pierre
MAZEAU Jean-Paul
MAZIERE Sylvain
MERILLOU Jean-Claude
MERLE Didier
NADAL Annette
POUCANT Georges
RIBOT Marie-Josée
ROBERT Henri
ROUSSARIE Bruno
TOURNEPICHE Jean-François
SALIN Sylvie
SOLIGNAC Robert



TA	RADE Hubert
TA	LLET Jacques
VA	LLADE Christiane
VA	N DEN DRIESSCHE Bernadette
VE	RNEUIL Jean-Louis
ZN	AIDA Edmond

2. Nomination du Président

Conformément aux dispositions de la loi citée ci-dessus, la présidence du conseil communautaire Dronne et Belle est assurée de plein droit par le président de la structure intercommunale la plus importante démographiquement.

Monsieur Olivier CHABREYROU est nommé Président de la Communauté de communes Dronne et Belle à compter du 01 janvier 2014.

3. <u>Détermination du nombre de vice-présidents</u> : (délibération 2014/01/01)

Monsieur Olivier CHABREYROU, Président, indique à l'Assemblée qu'en application des articles L.2122-1, L.2122-2 et L.5211-10 du CGCT, la communauté de communes Dronne et Belle peut déterminer librement le nombre des vice-présidents, dans la limite de 30 % du nombre de conseillers communautaires en exercice.

Il propose pendant la période transitoire et ce, jusqu'aux élections municipales de fixer le nombre des vice-présidents à 7 (sept).

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, et avec :

Pour: 75 voix

Abstention: 1 voix (Madame Pascale BOUSKELA)

Décident de fixer le nombre de vice-présidents à 7 (sept).



4. Election des vice-présidents

Après avoir déterminé le nombre de vice-présidents, le Conseil Communautaire est invité à procéder à l'élection des sept vice-présidents.

Le Président rappelle que les vice-présidents sont élus selon les articles L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT.

Election du Premier Vice -Président : Enfance-Jeunesse

Le Président demande aux candidats au poste de premier Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Alain OUISTE.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés: 69

Majorité absolue: 35

Noms et Prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
(Ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
Alain OUISTE	69	Soixante-neuf

Monsieur Alain OUISTE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Premier Vice - Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de la politique Enfance-Jeunesse et la mise en place des Temps d'activité périscolaire. (TAP).

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

• <u>Election du Deuxième Vice -Président</u>: Administration Générale/Finances

Le Président demande aux candidats au poste de Deuxième Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Alain PEYROU.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35



Noms et Prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
(Ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
Alain PEYROU	69	Soixante-neuf

Monsieur Alain PEYROU, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Deuxième Vice-Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de l'Administration générale/Finances.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

• <u>Election d'un vice-président</u> : Voirie-Aménagement de bourgs

Le Président demande aux candidats au poste de Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Pascal MAZOUAUD

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue: 35

Noms et Prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
(Ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
Pascal MAZOUAUD	69	Soixante-neuf

Monsieur Pascal MAZOUAUD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice -Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de la voirie, aménagement des bourgs.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

• <u>Election d'un vice-président</u> : Urbanisme, habitat, SPANC, ZAE,

Le Président demande aux candidats au poste de Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Jean-Pierre GROLHIER

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées): 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35

2 1 JAN. 2014
SOUS PREFECTURE
24300 NONTRON

Noms et Prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus		Nombre de
(Ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	
Jean-Pierre GROLHIER	69	Soixante-neuf	

Monsieur Jean-Pierre GROLHIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice - Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de l'urbanisme, habitat, SPANC, ZAE.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

• Election d'un vice-président : Tourisme

Le Président demande aux candidats au poste de Vice-Président de se déclarer; une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Claude MARTINOT

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret. A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne. Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue: 35

Noms et Prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus En chiffres En toutes lettres	
(Ordre alphabétique)		
Claude MARTINOT	69	Soixante-neuf

Monsieur Claude MARTINOT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice-président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé du tourisme.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

• <u>Election d'un vice-président</u> : Centre Intercommunal d'Action Sociale/Santé

Le Président demande aux candidats au poste de Vice- Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Jean-Paul COUVY

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret. A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne. Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

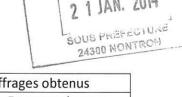
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35



Noms et Prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
(Ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Paul COUVY	69	Soixante-neuf

Monsieur Jean-Paul COUVY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice -Président de la Communauté de communes Dronne et Belle chargé du Centre Intercommunal d'Action Sociale/Santé.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

• <u>Election d'un vice-président</u> : Politique culturelle/Sports et communication

Le Président demande aux candidats au poste de Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Jean-Claude FAGETE.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés: 69

Majorité absolue: 35

Noms et Prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
(Ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Claude FAGETE	69	Soixante-neuf

Monsieur Jean-Claude FAGETE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice - Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de la politique culturelle/Sports et communication.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

5. Composition du bureau

Le Président propose que les membres du comité de pilotage (C.O.P.I.L) dûment désignés par les conseils communautaires des structures dissoutes deviennent les membres du bureau. Il est aussi proposé de rajouter les vice-présidents non membres du COPIL ainsi que Monsieur Thomas pour sa participation au groupe de travail finances.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret. A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne. Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants (enveloppes déposées): 75

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 75

Majorité absolue : 38



Noms et Prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
(Ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
COMBEALBERT Gérard	75	Soixante-quinze
DE COURCEL Philippe	75	Soixante-quinze
MAZIERE Christian	75	Soixante-quinze
NABOULET Bernard	75	Soixante-quinze
RATINAUD Monique	75	Soixante-quinze
SECHERE Claude	75	Soixante-quinze
THOMAS François	75	Soixante-quinze

Messieurs Gérard COMBEALBERT, Philippe de COURCEL, Christian MAZIERE, Bernard NABOULET, Madame Monique RATINAUD, Claude SECHERE, François THOMAS ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés membres du bureau de la communauté de communes Dronne et Belle.

Le bureau de la communauté de communes Dronne et Belle est donc composé :

- ✓ Du Président : Monsieur Olivier CHABREYROU
- ✓ Des 7 Vice Présidents : Messieurs Alain OUISTE, Alain PEYROU, Pascal MAZOUAUD, Jean-Pierre GROLHIER, Claude MATINOT, Jean-Paul COUVY, Jean-Claude FAGETE
- ✓ <u>Des 7 membres élus</u>: Messieurs Gérard COMBEALBERT, Philippe de COURCEL, Christian MAZIERE, Bernard NABOULET, Madame Monique RATINAUD, Claude SECHERE, François THOMAS

6. Observations et réclamations

Néant

ARRIVÉE LE
2 1 JAN. 2014
SOUS PREFECTURE
24300 NONTRON

7. Clôture du procès verbal

Le présent procès verbal, dressé et clos, le six janvier 2014, à 16 heures 45, en deux exemplaires a été, après lecture, signé par le Président et le conseiller communautaire doyen d'âge de l'Assemblée et le secrétaire de séance.

Le Président,

neun

Le conseiller le plus âgé

Le secrétaire de séance,

Olivier CHABREYROU

Roger Pierre VARAILLON

Nicolas DUSSUTOUR

10

Procès-verbal du Lundi 6 janvier 2014 à 16 h

Suivent les signatures :

Membres titulaires	Signature
AIMONT Jean-Luc	1
ALEXELINE Olivier	
ALLAIN Catherine	Han
AUGUSTIN Marc	Att
BEAUX Alain Syphecoute Dominique BRUN	The same
BEBOT Guy	Auf
BOUCAUD Raymond	
BOUSSARIE Françoise	Roullani
BOUSKELA Pascale	
BOUTAUDOU Gabriel	Glavia
BOYER Jacky	(13)
BREJASSOU Pierre	Buch
BRETHONNET Guy	
CANDEL Jean	
CAPACZIS Georges	
CATUSSE Anita	
CESSAT Jacky	0.5
CESTAC Maurice	Certex
CHABREYROU Olivier	SS
CHANCEAU Raymond	0
CHAPEAU Gaston	GK?
CHARRON Eric	
CHASTENET DE GIRY Marc	14
CHATEAUREYNAUD Jean-Pierre	

	CHEYRADE Didier	
	CLAESEN Etienne	700
	CLAUZET Anne-Marie	auz
	COMBEALBERT Gérard	
	COUVY Jean-Paul	A
	De COATPONT Christiane	O. de C
	De COURCEL Philippe	
	De MONTETY Bernard	P50.
	DEPREZ Raymond	
30 (3	DUBOURVIEUX Claude	. v
	DUBREUIL Michel	The state of the s
	DUSSUTOUR Nicolas	3
	DUVERNEUIL Guy	Growing
	DUVERNEUIL Max	/
	FAGET Christian	- lo: fn42 filee
	FAGETE Jean-Claude	-3
	GALY Arnaud	eseruse
	GAUDOUT Marie-Annick	
	GAY Serge	Cais
	GLANGETAS Catherine	
	GOURIER Alain	
	GROLHIER Jean-Pierre	and the contract of the contra
	GUZZO Gérard	EXCUSÉ
	JEAN Bernard	
	JEAN Thierry	
	LACOURARIE Francis	
, L		

12		
	LAGARDE Jean-Jacques	
	LASJAUNIAS Christophe	/sst
	LAVAUD Alain	
	LEFRANC Jean-Noël	
	MARCHAND Jean-Marie	
	MARIAUD Jean-Claude	
	MARSAT Monique	In clarea
	MARTINOT Claude	
	MARTINOT Jean-Jacques	(
	MAZIERE Christian	Cly.
	MAZOUAUD Bernard	Moraning
	MAZOUAUD Pascal	A
	MILLARET Francis	Silland
	NABOULET Bernard	J. th
	NADAL Jean-Michel	WIN
	NEGRIER François	
	NIQUOT Pierre	
	OUISTE Alain	auf
	PASSELERGUE Jean-Claude	
	PEYROU Alain	
	POUZERGUES Anne-Marie	
	RATINAUD Monique	DAT
	RAVON Jean-Robert	Execuse'
	REVIDAT Francis	
	ROLAND Jean-Pierre	Caro
	ROUGIER Jean-Claude	Rouges
L		

ROUSSARIE Nicole	
SECHERE Claude	Mill
SICARD Jean-Pierre	
SIMON Line	
SOUSSENGEAS Jean-Pierre	
THOMAS François	THE STATE OF THE PARTY OF THE P
THORNE Fabienne	Molo
VARAILLON Roger Pierre	P. Yangutan
VILISQUES Jérôme	A